



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie nucléaire

Question écrite n° 115912

Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur les conséquences difficilement maîtrisables qu'entraînerait la réduction de la part de l'énergie produite par le nucléaire. Les évènements survenus au Japon le printemps dernier ont fortement marqué l'opinion publique. Pour autant, les conditions qui ont déclenché la catastrophe au Japon ne sont pas comparables à celles qui règnent en France. Aussi, il est inquiétant de voir de très nombreux responsables politiques réclamer, sans aucune analyse préalable l'arrêt des centrales nucléaires et la sortie définitive de la France de cette énergie. Dans un récent rapport de réseau " Transport d'électricité " (RTE), on précise que l'abandon de l'énergie nucléaire impliquerait, d'ici à 2030, que la part des énergies renouvelables passe à 37,8 % contre 28,5 % dans le scénario dit de référence. Cela supposerait donc la création de 10 gigawatts de capacités supplémentaires, destinées à couvrir les besoins, et non de 4,3 gigawatts comme initialement prévu. Par ailleurs, cela supposerait aussi le doublement des capacités de transport afin d'éviter tout risque de défaillance. On mesure aisément l'effort financier que cela représenterait. Une sortie immédiate et non programmée du nucléaire semble, dans ces conditions, très complexe et fort coûteuse. En conséquence, il lui demande s'il partage son analyse et si le Gouvernement souhaite que la France maintienne, à un niveau comparable, sa production d'énergie d'origine nucléaire.

Données clés

Auteur : [M. Paul Salen](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115912

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 2011, page 8307

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)